



## "déchets "sur mon terrain agricole

Par **mcp21**, le **18/02/2012** à **11:13**

bonjour,j'ai reçu en main propre un courrier du maire de ma commune me demandant de débarrasser dans les 30 jours "les déchets" stockés sur mon terrain agricole situé en face de chez moi,à l'entrée du village,à 100 m de la 1° habitation.je suis viticulteur et artisan ,je stocke sur mon terrain des piquets de vignes,des cuves bétons vides,une remorque,un vieux camion qui ne roule plus dans lequel est rangé du matériel,des sarments de vignes et autres végétaux pour compostage,des pierres,un tas de sable et de gravier,un tas de débris de briques et autres pour remblais.Tout ceci à une valeur pour mes entreprises mais il invoque l'article sur "les déchets" pour que je débarrasse totalement mon terrain sinon il fait venir un entreprise qui me le factura !Que dois-je faire car la discussion est impossible?